

Samedi 29 Aout 2026

Fête de l'eau - La descente de l'Eure en canoë

10 km entre Louviers – Parking CASEO et Val-de-Reuil – Base nautique de pagaie passion

Inscription obligatoire

REGLEMENT ET INFORMATIONS PRATIQUES

Organisation

L'Association **AONES** organise, en partenariat avec l'association **Val-de-Reuil Pagaie Passion**, le Samedi 29 Aout 2026 **L'Affluente**, une descente de l'Eure en canoë, dans le cadre de l'évènement *Fête de l'eau* à Louviers.

Un parcours de 10 km, sans chronométrage ni classement. Le rythme de descente est libre, les participants ne seront pas encadrés. Cette manifestation est organisée avec le concours de l'Agglomération Seine Eure et de Seine Eure Tourisme.

Louviers → Val-de-Reuil – Un parcours de 10 Km

- Le parking réservé aux participants est situé à l'arrivée de Val-de-Reuil - Chaussée de Léry, à 200m à pied de la base nautique *Pagaie-Passion* à proximité immédiate du départ des navettes.
- Des navettes de l'organisation, gratuites, assureront le transport des participants depuis Val-de-Reuil jusqu'au départ situé à Louviers. (Voir la rubrique **Transport** du règlement)
- Les départs des embarcations s'échelonnent entre **13h00 et 16h00** à proximité de la piscine CASEO, Louviers (*Sur RDV auprès de l'Office de Tourisme Seine Eure lors de l'inscription*).
- Après un briefing sur les consignes de sécurité, tous les participants s'élanceront sur l'Eure pour rejoindre Val-de-Reuil.
- NB : Un membre de l'organisation fermera le parcours. Aucun participant ne pourra se retrouver à l'arrière de ce kayak.

Restauration et animations

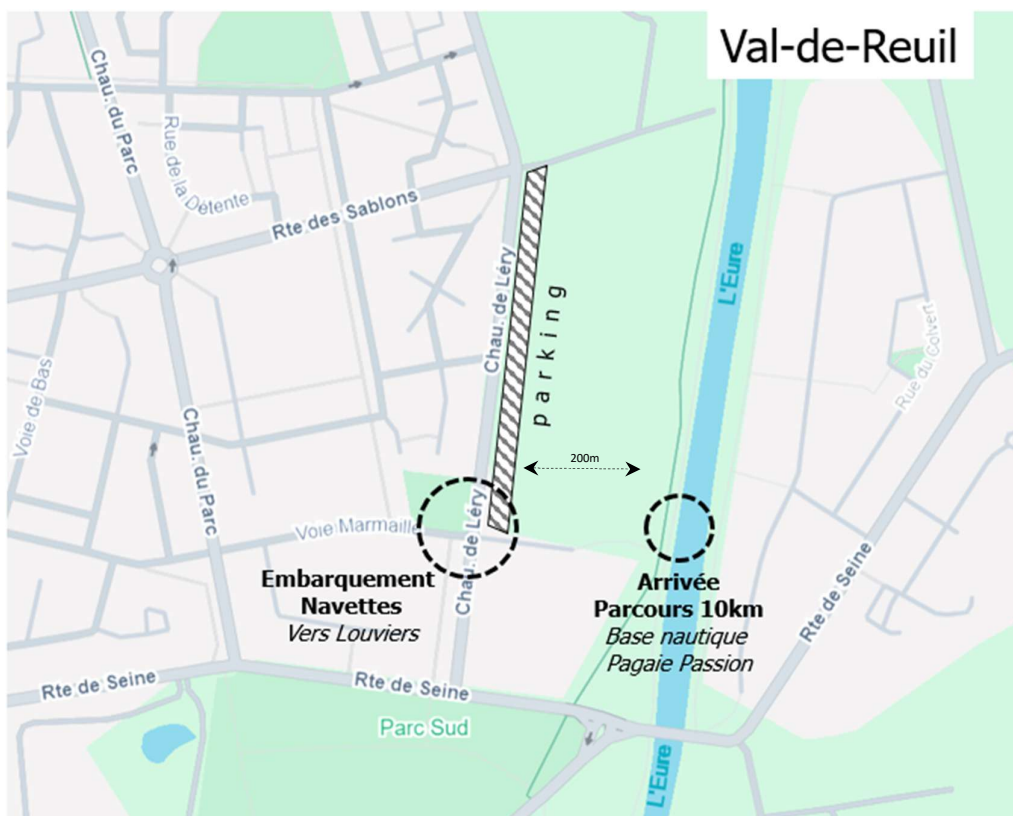
- Restauration sur le site de Louviers – Parking de CASEO, pour la pause du midi. (Restauration à votre charge, prévoir un moyen de paiement).
- Vente de crêpes sucrées et boissons par l'association Pagaie passion à l'arrivée de Val-de-Reuil.
- Afin de préserver la sécurité de tous, aucun participant ne pourra s'engager sur l'eau **avant 13h00**.

TRANSPORT : Parkings et navettes gratuites

- **Lieu de stationnement unique :**
Le parking obligatoire pour tous les participants est situé exclusivement à l'arrivée : Val-de-Reuil – Chaussée de Léry (à 200 m à pied de la base nautique Pagaie-Passion, à proximité immédiate du départ des navettes).
Aucun véhicule ne doit être stationné au point de départ à Louviers.
- **Horaires des navettes (Départs stricts et impératifs) :**
12h30 (Mise à l'eau à 13h00)
14h30 (Mise à l'eau à 15h00)
15h30 (Mise à l'eau à 16h00)
- **⚠ ATTENTION – IMPÉRATIF PONCTUALITÉ :**
Les horaires indiqués ci-dessus sont des horaires de départ réel du bus.
Compte tenu du contrôle obligatoire des identités (présentation obligatoire de votre Carte Nationale d'Identité pour monter à bord), vous devez vous présenter sur le site d'embarquement de la navette au minimum 15 minutes avant le départ.
Les navettes partiront à l'heure précise et n'attendront aucun retardataire.

En cas de manquement à votre horaire de réservation, votre descente sera annulée sans possibilité de remboursement.

- **Rappel important** : À l'arrivée à Val-de-Reuil, aucune navette retour n'est prévue pour ramener les participants vers Louviers.
De même, aucun rapatriement n'est assuré par l'organisation en cas d'abandon en cours de route (sauf urgence médicale).
Tous les inscrits s'engagent à réaliser le parcours de 10 km dans sa totalité



Inscription

Le tarif est fixé à 08,00€ par personne. Aucune inscription ne sera possible le jour de l'évènement.
Le signataire du règlement doit être obligatoirement majeur. Il doit se porter responsable du comportement des autres participants de son groupe.

Pour valider son inscription à **L'Affluente** il convient de se rendre **jusqu'au mercredi 26 Aout 2026** à l'Office de tourisme Seine Eure à Louviers, Porte de l'O – Maison du vélo, 2 A/B boulevard de Crosne, *Du Lundi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h00.*

L'Affluente est ouverte à toute personne **sachant nager 25m et s'immerger complètement sous l'eau.**
Les mineurs sont admis sur le parcours sous la responsabilité d'un adulte majeur et sous réserve **d'avoir complété l'autorisation parentale obligatoire** pour les mineurs ainsi que la **déclaration d'aisance aquatique** liée au bulletin d'inscription.

La mise à disposition d'un canoë ou d'un kayak se fait sous la responsabilité d'un majeur.
Sous sa responsabilité, il peut encadrer un maximum de 3 embarcations (canoë, kayak ou mix des 2) :

Canoë = 2 places + 1 place centrale

- Canoë dans lequel se trouve le responsable du groupe avec 2 mineurs soit :
 - Pour la place avant : un mineur de 10 ans et +

- Pour la place centrale un mineur entre 06 et 09 ans.
- Dans les 2 autres canoés la place centrale ne sera pas occupée. Pourront prendre place :
 - Un mineur âgé au minimum de 14 ans,
 - Un mineur de plus de 12 ans.

Kayak = 1 place

- Etre majeur ou,
- A partir de 14 ans sous la responsabilité d'un majeur

Les participants de **L'Affluente** sont invités à respecter la tranquillité des riverains et des autres usagers de la rivière et s'engagent à ne pas pénétrer dans les propriétés privées qui longent la rivière. Les enceintes portables et plus généralement tout moyen de diffusion de son pouvant créer des nuisances sonores sont strictement interdits sur le parcours de **L'Affluente**. Les animaux ne sont pas acceptés.

Prêt du matériel

Le retrait du matériel pour les participants de **L'Affluente** se fait uniquement le **Samedi 29 Aout 2026** au départ de chaque parcours. L'équipage de chaque canoé s'engage à restituer le matériel prêté, en bon état à la fin du parcours.

En cas de dégradation il s'engage à payer la perte ou la casse du matériel :

- Canoé 500€
- Pagaie 35€
- Gilet 50€

Secours et Sécurité

Les organisateurs signalent que le parcours comporte des seuils successifs et des ouvrages hydrauliques constituant des obstacles sur le parcours.

Une signalétique de sécurité et directionnelle est déjà mise en place sur la rivière. Pour votre sécurité **le respect de ces consignes est obligatoire ainsi que le port permanent du gilet de sauvetage. Le port de chaussures fermées est vivement conseillé.**

Pour la descente, les participants seront autonomes dans leur ravitaillement.

Des moyens de secours et de sécurité sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'événement.

Pour des raisons de sécurité, l'alcool est interdit sur le parcours.

Respect de l'environnement

En s'inscrivant à l'Affluente, le participant s'engage à respecter l'environnement et les espaces traversés, qu'ils soient fluviaux, urbains ou naturels.

Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des déchets (doses énergétiques, papiers, emballages, plastiques...) dans la rivière, sur la voie publique et de manière générale sur tout le parcours et animations.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages et utiliser les poubelles à disposition aux départs et arrivées, pour s'en débarrasser.

Responsabilité

Il est expressément indiqué que les participants sont sous leur propre et exclusive responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des objets personnels des clients ainsi que des véhicules en stationnement. (Y compris les objets personnels) **Il n'est pas prévu**

la distribution de bidons étanches. Les participants inscrits ne pourront donc pas se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement.

Assurance

Votre inscription donne droit à une licence temporaire d'une journée à la FFCK. A ce titre vous pouvez bénéficier de l'assurance de la MAIF.

Annulation

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou tout autre événement pouvant mettre en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit d'annuler **L'Affluente** et de procéder au remboursement si la manifestation n'est pas engagée. Quel que soit le motif d'annulation d'un participant **APRES le mercredi 19 Aout 2026**, les droits d'inscription restent acquis à l'organisation. En cas d'annulation demandée par un participant avant cette date les droits d'inscription seront remboursés.

Droits à l'image

Par sa participation à la descente l'Affluente, chaque participant autorise expressément l'organisateur, ses ayants droits à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par la suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, images, et plus généralement sa prestation, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tous formats, pour toute communication au public, organisée par l'Agglomération Seine-Eure et ses communes membres, dans le monde entier.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de **L'Affluente** organisée **Samedi 29 Aout 2026** et m'engage à le respecter.

Nom :

Prénom :

Le :

Signature :